



ASUPEA

ASSOCIATION SUISSE POUR LA PSYCHANALYSE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

www.asupea.ch

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction du président

La pensée psychanalytique et l'expérience tirée de sa pratique sont dès l'origine associées à l'acte de soigner au même titre que la psychothérapie psychanalytique.

Si celle-ci a gagné en indépendance avec le temps, sa pratique s'inspire toujours des avancées de la psychanalyse. Alors que le corpus analytique s'étend à l'ensemble des types et particularismes du fonctionnement psychologique, la psychothérapie psychanalytique ne prétend, pas plus que la cure type, s'appliquer à toute la psychopathologie. Quand il s'agit de jeunes patients, les questions

d'indication, de cadre et de réseau sont incontournables. Comme en psychanalyse, ce qui prime en tous les cas, c'est le sujet et le sens.

Que la souffrance soit silencieuse ou bruyante, qu'elle isole ou au contraire sollicite l'objet à outrance, elle pousse par sa force, elle dit par ses formes, elle cherche une issue même à travers la répétition. La psychothérapie psychanalytique vise dans son esprit et par sa méthode à promouvoir un meilleur équilibre psychique au sein du sujet, sujet de sa vie.

PROGRAMME DE FORMATION : DEUXIÈME NIVEAU

FORMATION CONTINUE EN PSYCHOTHERAPIE PSYCHANALYTIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

La psychothérapie psychanalytique d'enfants et d'adolescents

La psychothérapie psychanalytique vise à atténuer l'angoisse et les mécanismes de défense lorsque ceux-ci font souffrir ou entravent le développement. Elle permet l'analyse des conflits inconscients activés dans le transfert et la remise en jeu de la pulsionnalité du sujet en l'intégrant de manière plus souple dans son fonctionnement psychique.

Le cadre, le transfert avec son répondant le contre-transfert et l'interprétation constituent les axes cardinaux du champ de la psychothérapie

psychanalytique tout en tenant compte de la réalité extérieure, à commencer par la famille. Chacun de ces aspects doit être conceptualisé et utilisé de manière spécifique dans les traitements d'enfants et adolescents compte tenu des modalités relationnelles qui évoluent suivant l'âge et l'organisation psychoaffective.

La formation de l'ASUPEA est organisée autour de ces trois pôles : le cadre, le transfert-contre-transfert et l'interprétation.

Compétences visées

Centrée sur la pratique de la psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents, la formation de l'ASUPEA est destinée aux psychothérapeutes en formation ou déjà formés.

Les médecins et les psychologues qui n'ont pas encore obtenu leur titre de spécialiste en psychothérapie pourront acquérir les outils théoriques et techniques venant enrichir leur pratique clinique en psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents. Aux psychothérapeutes expérimentés, la formation offre un espace de confrontation et d'échanges avec des collègues et des formateurs, la découverte de nouveaux points de vue et un approfondissement de leurs réflexions théorico-cliniques.

Cette formation favorise les contacts entre psychothérapeutes expérimentés et psychothérapeutes en formation, tissant entre eux des liens et des sy-

nergies. Au fil des rencontres, la mise en commun de connaissances et de savoir-faire provenant de divers horizons doit permettre à chacun de faire face aux défis des cliniques actuelles et d'acquérir sa propre identité de psychothérapeute d'enfants et adolescents.

Dans le cadre des supervisions en petits groupes, les participants présentent des situations cliniques en cours et explorent ensemble les enjeux de leur pratique.

Les formateurs sont psychanalystes, membres de la Société suisse de psychanalyse et de l'ASUPEA ; ils ont une longue pratique auprès d'enfants et d'adolescents en milieu institutionnel et en cabinet privé.

Organisée sur trois ans, cette formation peut être suivie dans sa globalité ou sous forme de module annuel par thème.

Thèmes directeurs

Année 2016

Indications et cadre en psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents

Voir ci-après le programme détaillé

Année 2017

Transfert et contretransfert en psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents

Le programme est en cours d'élaboration.

Il traitera notamment de :

transfert, résistances et répétition ; transfert positif et négatif ; transfert névrotique, narcissique ou psychotique ; contre-transfert concordant ou complémentaire ; contre-transfert et

acting ; contre-transfert ou transfert du thérapeute ; empathie ou haine dans le contre-transfert ; rêverie en séance et identification projective ; maniement des transferts parentaux...

Année 2018

Interventions et interprétations en psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents.

Le programme est en cours d'élaboration.

Il traitera notamment de :

la triangulation généralisée au fondement de l'interprétation ; l'associativité et l'écoute de l'écoute ; intervention, interprétation, construction ; travail interprétatif par le dessin ; interprétation par les contes, dans le jeu symbolique ;

genres d'interprétations : soutenante, confrontante, psychodramatique, etc. ; utilisation des histoires de jeux vidéo, narrativité des personnages ; l'arrière-fond des fantasmes originaires ; au fond (tout) ce qui promeut un changement.

Chaque thème correspond à une année de formation, qui peut être suivie en cours d'emploi, organisé de la manière suivante pour un total de 106 heures :

- **10 x 3 heures** académiques de séminaires théoriques comprenant la conférence d'un psychanalyste et un atelier thématique animé par le conférencier à partir de la lecture préalable d'un texte.
- **2 x 8 heures** de participation obligatoire aux deux journées annuelles de l'ASUPEA.

- **20 x 3 heures** de supervisions cliniques en groupe de quatre participants, animé par un psychanalyste, avec élaboration collective du matériel clinique apporté par les psychothérapeutes ; la lecture ou relecture personnelle des textes proposés par les intervenants en préparation des séminaires théoriques.

Programme de formation continue de l'ASUPEA

premier module - 2016 - Séminaires donnés au Centre Raymond de Saussure,
Rue Adrien-Lachenal 3, 1207 Genève, de 19h30 à 21h45

Les dates sont susceptibles de changements suivant la disponibilité des salles

Premiers entretiens

Trois psychanalystes présentent la façon dont ils pensent l'indication d'une psychothérapie psychanalytique d'enfant et d'adolescent

1. Francisco PALACIO ESPASA

mercredi 20 janvier 2016

« Indications et frontières des différentes formes de psychothérapie »

Texte discuté : Francisco Palacio Espasa, *« Indications et frontières des différentes formes de psychothérapie analytique et de la psychanalyse de l'enfant »*

2. Dora KNAUER

mercredi 3 février 2016

« Pourquoi faut-il inclure les parents dans une indication de psychothérapie ? »

Textes discutés : Dora Knauer, Bertrand Cramer, *« Les thérapies brèves conjointes mères ou parents-bébé : évaluations, évolutions et processus cliniques »*

Dora Knauer, Nathalie Nanzer, *« Que nous apportent les parents dans la psychothérapie psychodynamique individuelle de l'enfant ? »*

3. Joseph SNAKKERS

mercredi 2 mars 2016

« Effets des premières rencontres sur l'évaluation et l'indication »

Texte discuté : Philippe Jeammet, *« Spécificités de la psychothérapie psychanalytique à l'adolescence »*

Le jeune enfant

4. Dora KNAUER

mercredi 16 mars 2016

« Cadre et petite enfance : le transgénérationnel dans les psychothérapies du jeune enfant »

Textes discutés : Dora Knauer, *« Les projections parentales et leurs destinées dans une population d'enfants à risque »*

- Francisco Palacio-Espasa, Dora Knauer, *« Conflits de la parentalité à la lumière des cas traités en psychothérapie brèves mères-bébé »*

5. Doriane RODITI

mercredi 27 avril 2016

« Créativité dans le cadre »

Texte discuté : Donald W. Winnicott, *« Objet transitionnels et phénomènes transitionnels »*

Programme de formation continue de l'ASUPEA

L'âge de latence

6. Jacqueline GIRARD-FRESARD
mercredi 11 mai 2016

« *Le cadre remanié* »

Texte discuté : Albert Namer, « *L'espace, le cadre et les limites : quand dans les psychanalyses et les psychothérapies d'enfants l'interprétation ne suffit pas* »

7. Carole BACH
mercredi 25 mai 2016

« *Le cadre comme reflet du travail de latence* »

Texte discuté : Paul Denis, « *De l'âge bête : La période dite de latence* »

L'adolescence

8. Silke KRATEL-CANELLAS
mercredi 22 juin 2016

« *Rigueur et souplesse du cadre dans les psychothérapies d'adolescents* »

Texte discuté : Jean-Luc Donnet, « *Le psychophobe* »

9. Sylvia HAELLMIGK
mercredi 21 septembre 2016

« *Le cadre à l'épreuve des agirs à l'adolescence* »

Texte discuté : J. Bleger, « *Psychanalyse du cadre psychanalytique. Symbiose et rupture* » S. Haellmigk, « *Quel cadre pour une appropriation subjective* »

10. Aurora VENTURINI
mercredi 22 octobre 2016

« *Le cadre dans la crise* »

Texte discuté : Jean-Luc Donnet, « *Sur la rencontre avec l'adolescent* »



Validation de la formation

La formation est validée en cas de participation aux 80% des heures de formation.

Elle est reconnue par la FMH dans le cursus de formation post-grade et de formation continue des médecins.

Elle est validée par la FSP dans le cadre du parcours individuel par modules en vue de l'obtention du titre de psychologue psychothérapeute reconnu au niveau fédéral.

Conditions d'admission

- Titre ou formation en cours de médecin spécialiste FMH en psychiatrie-psychothérapie.

- Titre ou formation en cours de psychologue-psychothérapeute reconnu au niveau fédéral.

- Expérience thérapeutique personnelle de type psychanalytique.

- Pratique professionnelle en cours dans le domaine de la psychothérapie psychanalytique d'enfants et adolescents.

Admission sur dossier (cv et lettre de motivation), au besoin complétée par un entretien

Inscriptions avant le 15 décembre 2015

Les documents requis sont à envoyer à :

Dr Berdj Papazian

chemin de Paris 9, 1233 Bernex, Suisse,

mail : bpapaz@bluewin.ch

tél : +41 (0) 22 777 07 00

Droits d'inscription annuels

3'000.- CHF en un seul versement avant le début de la formation.

3'200 ou 3'300.- CHF en cas de versements échelonnés.

Ils comprennent la formation théorique, les supervisions, la participation aux deux journées annuelles de l'ASUPEA et la mise à disposition des textes étudiés.

Le règlement de l'inscription annuelle reste dû en cas de désistement.

Les inscriptions sont annuelles.

Indications pratiques

Les conférences et ateliers ont lieu les mercredis de 19h30 à 21h45 à une fréquence moyenne mensuelle suivant un calendrier annuel au

**Centre de psychanalyse Raymond de Saussure,
rue Adrien-Lachenal 3, 1207 Genève.**

Les supervisions en groupe ont lieu tous les 15 jours selon les accords (jour et lieu) pris entre les superviseurs et les participants.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Berdj Papazian, président de l'ASUPEA

e-mail : bpapaz@bluewin.ch ou tél : +41 22 777 07 00

Adresse postale : chemin de Paris 9 / 1233 Bernex - Suisse

(à détacher et à retourner)

BULLETIN d'INSCRIPTION

à la formation continue de l'ASUPEA
deuxième niveau premier module 2016

Nom

Prénom

E-mail

Statut professionnel

Je m'acquiesce des frais d'inscription au programme formation 2016 de l'ASUPEA en:

Un seul versement (CHF. 3'000.-)

Deux versements (2 x CHF. 1'600.-)

Trois versements (3 x CHF. 1'100.-)

(Cocher d'une croix ce qui convient)

et je règle mon inscription par :

Virement électronique

Versement postal

Ci-joints : documents (CV, lettre de motivation)

Signature

Le montant de l'inscription peut être versé par paiement électronique à :

Postfinance - no de compte (CCP) : **17-270573-5**

IBAN **CH27 0900 0000 1727 0573 5**

BIC (paiement de l'étranger) **POFICHBEXXX**

ou par bulletin de versement postal, au guichet, en faveur de :

ASUPEA - 9 ch. de Paris - 1233 Bernex

CCP 17-270573-5 - Postfinance

ASUPEA

Dr. Berdj Papazian

chemin de Paris 9

1233 Bernex

Suisse